

« **40 jours pour changer de regard** », c'est le thème du carême pour notre paroisse. L'évangile que nous venons d'entendre en est une belle illustration. Jésus est assis, il enseigne au Temple quand il est interrompu par des scribes et des Pharisiens qui poussent devant eux une femme surprise en situation d'adultère : « *Maître, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ?* » Leur regard est sévère, ils sont impitoyables : cette femme a péché, elle doit payer. Mais où est l'homme avec qui elle a péché ? Selon la Loi ne mérite-t-il pas, lui aussi, la lapidation ? Le vrai motif qui anime les adversaires de Jésus n'est pas le respect de la Loi : « *ils veulent mettre Jésus à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser.* » Le piège est bien monté : si Jésus répond : « *Laissez-la aller !* », on lui dira : « *Tu contredis la Loi de Moïse !* » ; s'il est fidèle à la loi et condamne cette femme, il contredit son message d'un Dieu d'amour et de miséricorde (cf *Parabole fils prodigue évangile dimanche dernier*).

La réponse tarde, Jésus baisse la tête, trace des traits sur le sol. Qu'écrit-il ? Personne ne le sait ! Les Pharisiens s'impatientent, Jésus se redresse : « *Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre !* » Réponse merveilleuse car Jésus prend les scribes à contre-pied en citant à son tour la Loi : quand une sentence de mort est prononcée, celle-ci ordonne : « *La main des témoins sera la première sur l'accusé pour le faire mourir.* » Jésus remet ses détracteurs devant leur responsabilité : vous n'avez le droit de la punir que si vous n'avez rien à vous reprocher ! Les accusateurs s'éloignent l'un après l'autre en commençant par les plus vieux, probablement les plus lucides. L'attitude de Jésus paraît déroutante mais sa parole ouvre nos yeux : avant d'exiger la sainteté des autres, nous devons commencer par balayer devant notre porte, changer de regard ; rappelons-nous l'histoire de la paille dans l'oeil du voisin et de la poutre dans le nôtre. (8^o dimanche du TO, juste avant carême).

Contre tous les gens pressés de juger les autres, Jésus rappelle que nous devons nous regarder nous-mêmes, regarder notre propre péché qui nous coupe de Dieu. Ceux qui ont voulu déballer le péché de la femme n'ont fait que révéler leur propre péché, alors que celle qu'ils accusaient se trouve libérée de toute condamnation. Jésus n'est pas venu pour condamner mais pour sauver, sa Parole fait de cette femme une nouvelle création. Si Jésus ne condamne pas, comment pourrions-nous condamner notre prochain ?

« *Personne ne t'a condamnée ?* » Dans cette scène restent la femme et Jésus, la misère et la miséricorde. Un regard d'espérance est posé, la pécheresse retrouve sa dignité dans le regard du Christ : « *Moi non plus je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus* ». « *Va* » son avenir redevient possible parce que Jésus refuse de l'enfermer dans son passé. « *Le Seigneur a condamné le péché, non le pécheur* », disait saint Augustin. Si les fautes sont condamnables, la personne vaut mieux que ses actes, elle reste promise à un avenir car Dieu voit en nous moins ce que nous sommes que ce que nous pouvons devenir.

En ce temps de carême le regard de Dieu est l'annonce d'une nouvelle création comme dit la 1^o lecture : « *Ne faites plus mémoire des événements passés... Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne le voyez-vous pas ?* » Le pardon de Dieu est un nouveau baptême, il nous refait à neuf pour la vie éternelle.